

Attestation de conformité citerne mazout aérienne classe 3.

Scaillet Carl & cie SNC

Rue Du Hussard, 7
5600 Philippeville
0477/521238 0478/522380
N° TVA : BE0874119359

- Client : Europe Européen des Entreprises SRL
- Adresse : Grand Rue 149
6990 Chaudeney
- Tél. : 0475/52 1130
- N° TVA : BE 0448 473 560
- Validité/plaquette : 3 ans / mois
 verte orange rouge

→ Numéro d'attestation : 8643

→ Date de contrôle : 10/06/2017

Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : 14/05/2017
- Re-contrôle : non oui → N° d'attestation : Date : 17
- Situation du réservoir : en ligne coté gauche → accessible inaccessible
- Nbre de réservoirs : 2
- Capacité du/des réservoir(s) : 2500 Litres.
- Capacité total du dépôt : 5000 Litres.
- Type de réservoir : métal polyéthylène autre :
- simple paroi double paroi → forme du réservoir : parallélépipédique ovale
- n° réservoir :
- épaisseur de(s) paroi(s) : ±/- 3 mm.
- Dimension : Long. : 200 cm Larg. : 100 cm H. : 195 cm
- cylindrique :
- Dimension : Long. : cm diamètre : cm
- autre :

Données de contrôle :

- contrôle périodique vente bâtiment
- N° AgrW technicien : N° AgrW. TUS-013/A/01 (C) N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- Type de contrôle : visuel autre :
- Équipements du réservoir :
 - système anti-débordement : sifflet sonde aucun
 - système de détection de fuite : oui non
 - protection cathodique : oui non
 - jauge : mécanique à flotteur pneumatique à tube extérieur → avec vanne sans vanne
- Contrôle visuel du sol à l'endroit du stockage : ok bon
- type de raccordement : duplex face haute raccord bas → avec vanne sans vanne
- état des tôles : ok, légère corrosion en tôle borée
- état des raccords et accessoires : bon remarque(s)
- Résultat du contrôle : citerne étanche et conforme

Remarque(s)/schéma(s) :

Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol
Nom et signature du technicien. Nom et signature du client.



Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.